

Compte-rendu succinct de l'assemblée générale du 5 octobre 2017

L'assemblée générale de l'Institut Fourier, réunie le 5 octobre 2017, a adopté à l'unanimité des 35 personnes présentes la motion ci-dessous, proposée par D. Gayet et F. Leinardi, responsables de la bibliothèque du laboratoire.

"L'assemblée générale de l'Institut Fourier, réunie le 5 octobre 2017, soucieuse de l'avenir des publications scientifiques et du bon usage de l'argent public, soutient les négociatrices de Couperin dans leur contre-proposition dans les négociations avec Springer-Nature concernant les réabonnements 2018. Si celles-ci échouent, l'Institut Fourier se désabonnera des revues Springer, sauf éventuellement des revues sur lesquelles il s'est engagé comme pôle de conservation.

Par ailleurs, notre institut prône une baisse d'au moins 15% des tarifs actuels à périmètre constant. Si les négociations aboutissent, mais que cette baisse n'est pas réalisée, l'Institut Fourier participera, le cas échéant, à un désabonnement au sein d'un mouvement national des bibliothèques de mathématiques et des SCD."

